

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE TRAPPES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**LE 22 MARS 2021 à 18 H 00
à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal**

ASSEMBLEES

- Relevé des décisions n°2021-8 puis 2021-11 à 2021-56 inclus.
- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 30 janvier 2021

ADMINISTRATION GENERALE

- Attribution de la protection fonctionnelle à Monsieur Ali RABEH en qualité de Maire de la Ville de Trappes pour des faits de diffamation – Monsieur C.
- Attribution de la protection fonctionnelle à Monsieur Ali RABEH en qualité de Maire de la Ville de Trappes pour des faits d'injures – Madame P.
- Attribution de la protection fonctionnelle à Monsieur Ali RABEH en qualité de Maire de la Ville de Trappes pour des faits de menaces – Monsieur H.
- Attribution de la protection fonctionnelle à Monsieur Ali RABEH en qualité de Maire de la Ville de Trappes pour des faits d'injures – Monsieur K.
- Attribution de la protection fonctionnelle à Monsieur Ali RABEH en qualité de Maire de la Ville de Trappes pour des faits d'injures – Monsieur C.
- Autorisation donnée à Monsieur Ali RABEH, en sa qualité de Maire, pour déposer plainte pour diffamation au nom de la Ville de Trappes à l'encontre de Monsieur C. LECHEVALIER
- Autorisation donnée à Monsieur Ali RABEH, en sa qualité de Maire, pour déposer plainte pour diffamation au nom de la Ville de Trappes à l'encontre de Monsieur E. ZEMMOUR
- Autorisation donnée à Monsieur Ali RABEH, en sa qualité de Maire, pour déposer plainte pour diffamation au nom de la Ville de Trappes à l'encontre de Monsieur L. JACOBELLI
- Autorisation donnée à Monsieur Ali RABEH, en sa qualité de Maire, pour déposer plainte pour diffamation au nom de la Ville de Trappes à l'encontre de Monsieur J. BARDELLA
- Fin de délégation du service public Etoile d'Or
- Avis de la commune sur le Pacte de gouvernance de Saint-Quentin-en-Yvelines

AFFAIRES FINANCIERES

- Approbation du compte de gestion de la Ville de Trappes – exercice 2020
- Approbation du compte administratif de la Ville de Trappes – exercice 2020
- Affectation des résultats – exercice 2020
- Vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2021
- Adoption du Budget primitif exercice 2021 et ses annexes
- Modification du règlement intérieur de la commande publique
- Attribution du marché de travaux d'extension et d'isolation thermique par l'extérieur du groupe scolaire Jean Macé
- Attribution du marché de services « vérification des installations et équipements liés à la sécurité incendie pour les services de la Ville »
- Attribution du marché de services « entretien du patrimoine arboré »
- Attribution du marché de fourniture de livres scolaires, de fournitures scolaires et pédagogiques et de fournitures pour travaux manuels, loisirs créatifs, jeux pour les services de la Ville

CULTURE

- Approbation du dispositif Projets Artistiques et Culturels en Territoire Educatif (PACTE) au titre de l'année scolaire 2020-2021
- Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Trappes et le Lycée de la Plaine de Neauphle dans le cadre d'un enseignement Arts.
- Définition du nouvel emplacement de la stèle du 19 mars 1962

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Aide exceptionnelle aux commerçants et artisans pour faire face à leurs échéances immobilières

EDUCATION -

- Approbation du nouveau règlement des accueils périscolaires et de loisirs
- Approbation du règlement financier des accueils périscolaires et de loisirs
- Modalités d'attribution, de calcul et de fonctionnement de l'Allocation Municipale d'Aide à la Garde d'Enfants (AMAGE) pour des enfants entre 10 semaines et 3 ans révolus jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.
- Subvention aux écoles

INFORMATIQUE

- Avenant n°1 au lot de l'accord-cadre pour la fourniture de services de téléphonie mobile (acheminement des appels entrants et sortants Terminaux, accessoires)

LOGEMENT

- Charte intercommunale de relogement

QUALITE DE VIE - ENVIRONNEMENT

- Avenant n°5 au marché du lot 12 : Peinture/Revêtement de sol de l'opération de réhabilitation de l'ancien café-restaurant l'Etoile d'or attribué à la société LES PEINTURES PARISIENNES
- Avenant n°5 au marché du lot 5 : Menuiseries extérieures/Vitrierie de l'opération de réhabilitation de l'ancien café-restaurant l'Etoile d'or attribué à la société PLASTALU
- Avenant n°8 au marché pour la fourniture d'énergie et d'exploitation des installations des bâtiments communaux de la ville de Trappes attribué à la société ENGIE COFELY.
- Avenant n°5 au marché du lot 10 : Cloisons/Doublages/Faux plafonds de l'opération de réhabilitation de l'ancien café-restaurant l'Etoile d'or attribué à la société ASPECT DECO
- Avenant n°5 au marché du lot 1 : Démolition, Gros-œuvre, VRD de l'opération de réhabilitation de l'ancien café-restaurant l'Etoile d'or attribué à la société SOBEMA
- Avenant n°5 au marché du lot 3 : Couverture de l'opération de réhabilitation de l'ancien café-restaurant l'Etoile d'or attribué à la société ETS MENIGER
- Avenant n°5 au marché du lot 6 : Menuiseries intérieures bois de l'opération de réhabilitation de l'ancien café-restaurant l'Etoile d'or attribué à la société ASPECT DECO
- Avenant n°5 au marché du lot 14 : Aménagements extérieurs de l'opération de réhabilitation de l'ancien café-restaurant l'Etoile d'or attribué à la société SETE

RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour du tableau des emplois
- Mise à jour RIFSEEP

SOCIAL

- Adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

SPORTS

- Création d'une bourse aux talents sportifs

VIE ASSOCIATIVE

- Attribution de subventions en direction des associations- exercice 2021



Fait à Trappes, le 15 Mars 2021

Le Maire,

Ali RABEH